

PROCES-VERBAL
de l'Assemblée des délégués de la Chambre Valaisanne d'Agriculture
25 mars 2025 à 9h30 à l'Hôtel Vatel à Martigny

Présidence : M. Willy Giroud

Présents : 55 délégués (selon listes des présences)

Procès-verbal : Mme Isabelle Pfirter

1/ Mot de bienvenue

M. Willy Giroud ouvre la séance. Il rappelle qu'un service de traduction est assuré et que des casques sont disponibles. Il invite les délégués à échanger leur carte de vote contre un bulletin de vote.

Il salue les personnes invitées en leurs titres et fonctions. Il excuse en bloc les personnes excusées.

Il passe la parole à Mme Murielle Favre-Torelloz, Présidente du Grand Conseil.

Mme Favre-Torelloz relève l'importance de l'agriculture, un secteur au savoir-faire unique, riche de traditions et de diversité, qui participe pleinement au rayonnement de notre terroir. Face aux défis croissants liés au changement climatique et à la concurrence mondiale, elle souligne la nécessité d'un soutien renforcé à cette filière essentielle. Pour y parvenir, il est impératif de repenser nos modes de production, de moderniser les infrastructures et d'exploiter les nouvelles technologies. Conscient de ces enjeux, le Grand Conseil a instauré un fonds spécial dédié à l'agriculture, auquel viendra s'ajouter une allocation budgétaire supplémentaire en 2025. Enfin, elle rappelle que l'investissement dans la formation est une priorité absolue pour garantir la pérennité du secteur. Car c'est ensemble que nous construisons une agriculture plus résiliente et tournée vers l'avenir.

M. Giroud remercie Mme Favre-Torelloz de son intervention.

M. Giroud rappelle que, selon les statuts, seuls les délégués sont habilités à voter et qu'il n'est pas tenu compte des abstentions. Il propose aux délégués de voter et d'élire à main levée. Ceci est tacitement accepté.

✓ *Les délégués désignent à l'unanimité Cédric Vouillamoz, chef des scrutateurs, Bernard Dupont et Mathieu Moret, scrutateurs.*

M. Giroud annonce un complément au point 8 de l'ordre du jour « élections » avec des élections complémentaires au comité.

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Allocution du Président
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 27 mars 2024
4. Rapport d'activité
5. Comptes 2024
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des comptes et décharge
8. Elections :
 - Elections complémentaires au comité
 - Présidence
 - Vice-Présidence
9. Nomination de l'organe de révision
10. Budget 2025 et cotisations 2026
11. Divers

✓ *L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, avec la modification apportée par M. le Président.*

2/ Allocution du Président

Le mouvement Action Agricole Valais est né début 2024 dans le sillage de la révolte agricole lancée en Suisse romande. La pression s'est maintenue toute l'année, culminant avec un rassemblement pacifique de 1000 agriculteurs devant l'OFAG en décembre. Si certaines revendications ont été prises en compte, des discussions politiques se poursuivent, notamment avec des parlementaires valaisans et l'OFAG. La question des prix à la production est également un enjeu majeur, nécessitant des négociations avec la grande distribution et les transformateurs.

La 3^e correction du Rhône reste un sujet central en 2025, notamment avec la publication du rapport Voyame qui remet en question le projet initial. D'autres défis sont à considérer, notamment l'emprise sur les terres agricoles et les sites pollués. Le projet initial accaparerait 870 hectares supplémentaires, menaçant les surfaces d'assolement, ce qui obligerait à dézoner des terrains à bâtir pour les réaffecter à la zone agricole. Par ailleurs, la pollution des sols et de la nappe phréatique, notamment

avec les PFAS, représente une bombe à retardement. Le rapport Voyame souligne ces enjeux et devrait guider une refonte du projet pour éviter un désastre environnemental et financier.

Le Président de l'Union suisse des paysans (USP), M. Markus Ritter, a mené cet hiver une campagne intense pour accéder au Conseil fédéral, mais il a été battu le 12 mars par Martin Pfister. Ce revers ne marque pas la fin de son influence, bien au contraire : en restant Conseiller national, il demeure un acteur clé sous la Coupole fédérale et poursuivra avec encore plus de détermination la défense des intérêts de l'agriculture suisse. Malgré la déception de ne pas le voir au gouvernement, la CVA se réjouit de conserver un Président de l'USP engagé et dynamique. Un message de soutien et de gratitude lui est adressé pour son travail en faveur des familles paysannes.

M. Giroud termine son rapport en remerciant ses collègues du comité, le directeur, les collaboratrices et collaborateurs de la CVA pour leur engagement.

M. Giroud annonce la présence de 55 délégués, la majorité absolue est de 28.

3/ Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 27 mars 2024

✓ <i>Le procès-verbal joint à l'invitation est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.</i>
--

4/ Rapport d'activité

Le Directeur constate que le rendement brut agricole en Valais a chuté en 2024 à 298 millions de francs, sous la barre des 300 millions pour la troisième fois en 40 ans. Depuis 2018, le Valais n'a pas connu d'année agricole "normale". Les aléas climatiques et les tensions commerciales ont impacté les récoltes et les revenus :

- Le Valais a subi plusieurs années de gel, de sécheresse, de grêle et de pluies abondantes, réduisant la rentabilité agricole.
- La viticulture est particulièrement touchée en 2024 : le rendement brut a chuté à 120 millions de francs, avec des vendanges historiquement faibles et une consommation de vin en baisse de 7 % depuis la période pré-COVID.
- La filière fruits et légumes a réalisé un bon résultat en 2024, mais les pertes des dernières années ont affaibli la trésorerie des producteurs.
- La production animale, en revanche, affiche une tendance positive, soutenue par la valorisation du lait et la fermeté des prix du bétail.

Le canton a mis en place un fonds spécial pour risques météorologiques ou phytosanitaires et la Confédération cofinance les primes des assurances récoltes. Ces mesures apportent une aide ponctuelle, mais les dysfonctionnements du marché restent un problème majeur. Le comité de la CVA demande une refonte des priorités dans la Politique agricole 2030 (PA30) pour renforcer la rentabilité des PME agricoles, à savoir :

- Prioriser la fonction alimentaire de l'agriculture
- Augmenter le budget agricole, inchangé depuis 1999
- Améliorer la transparence des coûts et des marges
- Permettre aux interprofessions de fixer des prix impératifs
- Soutenir les fermes en montagne, particulièrement pénalisées.

L'agriculture valaisanne vit un tournant. Sans mesures fortes et rapides, la pérennité des entreprises est menacée.

En 2024, l'initiative fédérale sur la biodiversité, soutenue par un comité généreusement doté, a été refusée par 63% au niveau national et 74% en Valais. Les familles paysannes montrent des signes de fatigue face aux votations incessantes. Au plan cantonal, une initiative pour un salaire minimum a été déposée : elle pourrait augmenter de 20% les coûts de main-d'œuvre en agriculture. La CVA prépare une campagne afin de contrer cette initiative, soulignant les enjeux pour les PME agricoles et la nécessité de défendre le partenariat social.

Le 24 novembre 2024, le peuple valaisan a rejeté la loi cantonale sur le climat qui prévoyait un fonds de 100 millions de francs pour aider l'économie et les ménages à s'adapter au changement climatique. Malgré cet échec, l'agriculture valaisanne reste confrontée aux risques climatiques croissants. L'agriculture peut aussi saisir des opportunités économiques en réduisant ses émissions et en captant du CO₂ dans les sols. AgrolImpact a développé des méthodes pour mesurer l'empreinte-carbone des productions agricoles. Elle finance la décarbonation via des primes. Certaines fermes romandes, mais pas encore valaisannes, bénéficient déjà de ces primes. La CVA suit cette évolution et encourage les producteurs valaisans à s'engager dans ce processus pour bénéficier des opportunités offertes par ce marché en croissance.

En 2025, la CVA a de nouveau participé au salon *Your Challenge* à Martigny, un événement où les écoliers des cycles d'orientation du canton viennent découvrir différents métiers. Ce salon est une excellente occasion pour attirer les jeunes vers les métiers de l'agriculture, un secteur qui fait face à un manque d'apprentis, en particulier dans la viticulture. Vitis Aequitas a également profité de l'événement pour annoncer la journée Vitiday, prévue pour le 3 mai, afin de promouvoir les métiers de la vigne et du vin.

M. Felley remercie M. Giroud, le comité, les représentants des services de l'Etat ainsi que le personnel de la CVA. Il annonce que la CVA a embauché depuis le mois d'août 2024 Mme Isabelle Pfirter, comme secrétaire-comptable.

✓ <i>Les rapports du Président et du Directeur sont approuvés à l'unanimité.</i>
--

5/ Comptes 2024

M. Felley présente les comptes de la CVA qui ont été distribués aux participants. Ils bouclent avec une perte de 360.65 frs. Le montant du bilan au 31.12.2024 s'élève à 2'154'564.21 frs.

6/ Rapport de l'organe de révision

La parole est donnée à Mme Viviane Saillen, collaboratrice de la Fiduciaire Dafico SA. Elle donne lecture du rapport de révision.

7/ Approbation des comptes et décharge

✓ *Les délégués acceptent à l'unanimité les comptes et le bilan ainsi que le rapport de révision et ils donnent décharge aux organes responsables.*

8/ Elections*a. Complémentaires au comité*

M. Giroud informe que M. Conrad Caloz, représentant l'UVEV, quitte le comité de la CVA et il le remercie.

M. Philippe Mettaz, Président de l'UVEV, présente la candidature de M. Gaëtan Carron.

M. Giroud informe que M. Yves Luisier, représentant la FVV, quitte le comité de la CVA et il le remercie.

M. Samuel Luisier, co-président de la FVV, présente la candidature de Mme Anne-Laure Décaillet.

M. Giroud demande s'il y a d'autres candidatures. Tel n'est pas le cas.

✓ *Mme Anne-Laure Décaillet et M. Gaëtan Carron sont élus à l'unanimité au comité de la CVA.*

b. Présidence

M. Moret, au nom du comité de la CVA, propose la mise en place d'une co-présidence pendant une année. La proposition consiste à prolonger le mandat de M. Willy Giroud jusqu'à l'assemblée des délégués 2026. Parallèlement, le comité propose d'élire M. Mathias Delaloye à la présidence, lequel assumera cette fonction à partir de l'assemblée des délégués 2026. M. Delaloye présidera immédiatement les séances des organes de la CVA et représentera la CVA au comité de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie et au comité de VWP.

✓ *M. Willy Giroud est réélu comme président jusqu'à l'AD 2026 et M Mathias Delaloye est élu comme président dès l'AD 2026, par acclamation.*

M. Delaloye remercie l'assemblée de la confiance exprimée. La co-présidence est le fruit d'un consensus entre M. Giroud et lui-même, pour une transition en douceur. Il se battra avec conviction et il veut que la CVA redevienne la faitière. Il est conscient des préoccupations de chacun et des défis qui l'attendent. Il se réjouit de collaborer avec la CVA.

c. Vice-présidence

M. Moret remet son mandat de Vice-président. Pour le remplacer, le comité soumet la candidature de M. Vincent Roten, membre du comité.

✓ *M. Vincent Roten est élu à la vice-présidence par acclamation.*

M. Roten remercie pour cette élection et parle de l'évolution de l'agriculture et de la révolution structurelle.

M. Giroud profite de cet instant pour remercier tous les députés qui s'investissent en faveur de l'agriculture.

9/ Nomination de l'organe de révision

Sur proposition du comité, M. Giroud propose de reconduire la fiduciaire Dafico SA pour l'exercice 2025.

✓ *La fiduciaire Dafico SA est nommée à l'unanimité en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2025.*

10/ Budget 2025 et cotisations 2026

M. Felley présente le budget 2025, qui prévoit un exercice équilibré après une dissolution partielle de la réserve.

M. Giroud propose de reconduire les cotisations des membres collectifs 2026 à 70.00 frs. Il explique aussi que le comité a chargé un groupe de travail de revoir le financement de la CVA. Le résultat sera remis à l'automne.

✓ *Le budget 2025 est accepté à l'unanimité.*

11/ Divers

M. Giroud passe la parole à M. le Conseiller d'Etat Christophe Darbellay.

M. Darbellay remercie la CVA pour l'invitation et réaffirme le soutien du Conseil d'État à l'agriculture, soulignant que les enjeux sont nombreux. Il insiste sur la nécessité d'anticiper et de se préparer au changement climatique. Par ailleurs, il invite la population à consommer davantage de vin pour soutenir le secteur viticole, actuellement en grande difficulté. Concernant le secteur de la chasse, M. Darbellay insiste sur la nécessité de réguler les meutes de loups, qui représentent une problématique importante pour l'agriculture de montagne. Enfin, il évoque la prochaine réforme PA30, précisant qu'elle devra s'intéresser de près aux prix dans les filières pour garantir leur compétitivité face à l'international.

M. Giroud remercie M. Christophe Darbellay et passe la parole à M. Francis Egger, directeur adjoint de l'USP.

M. Egger débute son intervention en transmettant les salutations de M. Markus Ritter, qui, malgré sa non-élection au Conseil fédéral, demeure déterminé à défendre les intérêts de l'agriculture. Il annonce également que M. Loïc Bardet, directeur d'Agora, lui succédera à cette fonction lors de son départ à la retraite. Il enchaîne ensuite avec les priorités de l'USP pour 2025. En premier lieu, l'USP vise à contribuer activement à l'élaboration de la PA30 et à simplifier les paiements directs. Plusieurs axes d'action sont à mettre en place dans ce cadre, notamment le marché, la promotion des ventes, les améliorations structurelles et la protection douanière. Il souligne que la politique agricole actuelle est un échec, avec une baisse marquée du revenu par unité de main-d'œuvre familiale. Il est donc impératif d'évaluer correctement les revenus et la qualité de vie des agriculteurs. L'USP insiste sur la nécessité d'assurer des prix de production équitables et durables.

Un autre enjeu majeur concerne les finances de la Confédération. L'USP rappelle que l'agriculture n'est pas responsable de l'augmentation des dépenses fédérales et appelle le Parlement à maintenir son soutien au secteur. Par ailleurs, l'USP souhaite promouvoir la production végétale et améliorer la protection des cultures. M. Egger met également en avant le coût excessif lié à la gestion du loup ainsi que les menaces sanitaires, comme la propagation de la langue bleue.

Enfin, il aborde la position de l'USP dans les négociations avec l'Union européenne. L'organisation défend le maintien de la voie bilatérale et demande des améliorations en matière de sécurité alimentaire, de recherche et d'homologation des produits phytosanitaires. Elle plaide également pour un engagement financier limité. Toutefois, aucun compromis ne sera accepté sur la protection douanière ou la politique agricole, à l'exception de certains ajustements concernant le bien-être animal et les nouvelles méthodes de sélection.

M. Egger livre ses réflexions finales après 40 ans d'activités :

- Trouver une place adéquate pour l'agriculture dans une société aux attentes contradictoires.
- Davantage de cheffes d'entreprises
- Se battre pour obtenir une part de la plus-value plus équitable sur les marchés que ce soit au niveau national ou international
- Pas d'endoctrinement dans la formation professionnelle agricole
- Le rôle des agronomes doit être renforcé
- La meilleure manière de défendre l'agriculture est de s'engager dans les organisations de défense professionnelle.

M. Giroud remercie M. Egger et passe la parole à M. Julien Moulin, Président de Valais/Wallis promotion.

M. Moulin remercie M. Giroud qui a été un co-fondateur de Valais/Wallis Promotion et souhaite la bienvenue à M. Delaloye dans le comité de VWP.

M. Giroud remercie M. Moulin et passe la parole à M. Benjamin Roduit, Conseiller National.

M. Roduit revient notamment sur la question des paiements directs, soulignant que certaines contraintes sont trop lourdes. Selon lui, si les prix versés aux producteurs étaient justes, ces aides deviendraient inutiles. Il insiste également sur l'importance de ne pas décourager les jeunes agriculteurs afin d'assurer la relève et la pérennité du secteur. Parmi les thématiques abordées, il évoque la nécessité de soutenir la promotion des produits agricoles, avec notamment une enveloppe de 9 millions dédiée à la filière viticole et à la promotion des fruits et légumes. Il souligne aussi l'urgence de trouver des fonds pour lutter contre le frelon asiatique, une menace croissante pour les cultures et la biodiversité.

M. Gérard Varone désapprouve le terme 'exploitation agricole'. Il propose d'utiliser le terme 'entreprise agricole'.

M. Emmanuel Chassot dénonce la sévérité des pénalités appliquées pour une simple case oubliée dans les formulaires administratifs pour les paiements directs. Il rappelle que le taux de manquement dans l'agriculture valaisanne s'élève à 20 %. Face à cette situation, il estime que la révolte agricole est pleinement justifiée.

M. Giroud passe la parole au Professeur Reynard de l'Université de Lausanne qui tient un exposé sur la gestion et la disponibilité de l'eau en Valais, en particulier pour l'agriculture

M. Giroud remercie le Prof. Reynard, les participants ainsi que l'IFELV qui a offert les fruits et jus de fruits. Il lève l'assemblée des délégués à 12h30.

Le Président :
Willy Giroud

La rédactrice du procès-verbal :
Isabelle Pflirter